

S.WA-T169 REV2

Approval Listing Number

Ottawa, 25-2-82

RECORD OF APPROVAL ACTION  
Formule d'enregistrement de l'approbation

This Record of Approval Action  
supersedes S.WA-T169 Rev. 1,  
dated 5-3-81.

First issued December 8, 1981.

Le présent avis remplace l'avis  
S.WA-T169 révision 1 en date du  
5-3-81.

Emis initiallement le 8 décembre  
1981.

Company:

Grandin Weighing Systems Ltd.  
5895 Bessette Street  
Montréal, Québec

Société:

Grandin Weighing Systems Ltd.  
5895, rue Bessette  
Montréal, Québec

Type of Device: Full electronic  
Bulk Grain Weighing System.

Appareil: Système de pesage en  
vrac des grains entièrement  
électronique.

Model Numbers:

Series 1000B

Numéros de Modèles:

Série 1000B

Series 1000C

Série 1000C

Note: The Series B is a black  
and white C.R.T. and the Series C  
is a color C.R.T.

Remarque: La série B utilise un  
écran cathodique en noir et blanc  
et la série C un écran cathodique  
en couleur.

Application: The weighing of  
grain.

Utilisation: Pesage du grain.

Description: These systems are  
electronic weighing devices that  
control, co-ordinate, display and  
record the weighing operations in  
a grain elevator.

Description: Ces système de  
pesage électronique permettent de  
contrôler, de coordonner,  
d'afficher et d'enregistrer les  
différentes opérations de pesage  
effectuées dans un élévateur à  
grains.

Both systems consist of a cabinet  
containing the data processing  
unit, a CRT display, a printer  
and a keyboard.

Les deux systèmes sont constitués  
d'une cabine abritant l'ordina-  
teur, le dispositif d'affichage  
et le clavier.

Description: (Cont'd)

The printer and keyboard can be separate units interfaced to the CRT.

The data processing system processes the commands from the keyboard, the weight signals from the load cells and, supplies instructions to the printer and CRT display. The visual weight indication is an integral part of the CRT.

Accessories: When two(2) or more units are used in a system, a master controller CRT can be used. This controller can perform all the functions associated with each individual CRT, except the calibrations or adjustments of the weighing mechanism.

Conditions of Approval:

1. This approval covers 10 devices only. Each device sold, leased or otherwise disposed of, must be reported to the Head, Mass Laboratory, Legal Metrology Branch, Ottawa, by the manufacturer or distributor.

2. No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

Description: (Suite)

L'imprimante et le clavier peuvent être deux appareils distincts reliés à l'écran cathodique.

L'ordinateur exécute les opérations que lui commande le clavier, interprète les signaux pondéraux provenant des dynamomètres et transmet des instructions à l'imprimante et au dispositif d'affichage à écran cathodique. L'indicateur pondéral visuel fait partie de l'écran cathodique.

Accessoires: Lorsqu'un système utilise deux (2) unités ou plus, un contrôleur peut être utilisé. Ce contrôleur peut effectuer toutes les fonctions associées à chaque dispositif à écran cathodique, sauf l'étalonnage ou le réglage du mécanisme de pesage.

Conditions d'approbation:

1. La présente approbation ne couvre que dix appareils. Le fabricant ou le distributeur doit faire part de tout appareil vendu, loué ou cédé de quelque autre façon, au Chef du laboratoire des masses, de la Direction de la métrologie légale, Ottawa.

2. Aucun appareil ne peut être vendu, loué ou cédé de quelque autre façon sans qu'une déclaration écrite soit remise à l'acheteur, avant la vente l'informant que l'appareil n'a reçu qu'une approbation temporaire.

Conditions of Approval: (Cont'd)

3. This approval expires  
30 Sept. 1982.

4. On expiry of this approval  
only models listed or described  
having the same nominal capaci-  
ties and the same nominal  
physical dimensions and construc-  
tion as an installation that has  
been inspected and verified by  
Weights and Measures, will be  
considered for full formal  
approval. After the date of  
expiry of this Temporary Approval  
if a model that has not been  
approved is to be installed, a  
new application must be submitted  
with installation drawings, in  
order that the Temporary Approval  
may be reactivated and an  
inspection arranged.

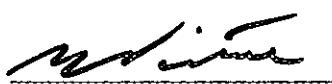
Conditions d'approbation: (Suite)

3. La présente approbation  
prendra fin le 30 Sept. 1982.

4. A compter de la date  
d'échéance de cette approbation,  
seuls les modèles figurant dans  
la liste ou décrits comme  
possédant la même capacité  
nominale, les mêmes dimensions  
physiques et la même construction  
qu'une installation inspectée et  
vérifiée par la Direction des  
poids et mesures, pourront  
recevoir l'approbation officielle  
permanente. Après la date  
d'échéance de la présente  
Approbation temporaire, une  
nouvelle demande, comprenant les  
dessins de l'installation devra  
être présentée pour tout modèle,  
qui n'a pas été approuvé, en vue  
de permettre la réémission d'une  
approbation temporaire et de  
prendre les dispositions  
nécessaires pour l'inspection.

Reference No.: G6922-G337

Référence No.: G6922-G337



W.R. Virtue

Acting Chief  
Legal Metrology Laboratories

Chef intérimaire  
Laboratoires de la métrologie  
légale

MAR 10 1982



23/10/81

S.WA-T169

REV. 1

Approval Listing Number

(Issued in advance of preparation of Formal Approval Notice)  
(Précédant l'émission de l'avis officiel d'approbation)

RECORD OF APPROVAL ACTION  
Formule d'enregistrement de l'approbation

OTTAWA, 5-3-81

COMPANY:

Grandin Weights Systems Ltd.  
5895 Bessette Street  
Montreal, Quebec

SOCIETE:

Grandin Weighing Systems Ltd.  
5895, rue Bessette  
Montréal, Québec

TYPE OF DEVICE: Full Electronic  
Bulk Grain Weighing System.

APPAREIL: Système de pesage en  
vrac des grains entièrement  
électronique.

MODEL NUMBERS:

Series 1000B

NUMEROS DE MODELES:

Série 1000B

Series 1000C

Série 1000C

Note: The Series B is a black and  
white C.R.T. and the Series 1000C  
is a color C.R.T.

Remarque: La série B utilise un  
écran cathodique en noir et blanc  
et la série C un écran cathodique  
en couleur.

APPLICATION: The weighing and  
handling of grain.

UTILISATION: Pesage et  
manutention des grains.

DESCRIPTION: These systems are  
electronic weighing devices that  
control, co-ordinate, display and  
record the weighing operations in  
a grain elevator.

DESCRIPTION: Ces systèmes de  
pesage électroniques permettent  
de contrôler, de coordonner,  
d'afficher et d'enregistrer les  
différentes opérations de pesage  
effectuées dans un élévateurs à  
grains.

Both systems consist of a  
cabinet containing the data  
processing unit, a CRT display, a  
printer and a keyboard.

Les deux systèmes sont  
constitués d'une cabine abritant  
l'ordinateur, le dispositif  
d'affichage à écran cathodique,  
l'imprimante et le clavier.

DESCRIPTION: (Cont'd)

The printer and keyboard can be separate units interfaced to the CRT.

The data processing system processes the commands from the keyboard, the weight signals from the load cells and, supplies instructions to the printer and CRT display. The visual weight indication is an integral part of the CRT.

ACCESSORIES: When two(2) or more units are used in a system, a master controller CRT can be used. This controller can perform all the functions associated with each individual CRT, except the calibrations or adjustments of the weighing mechanism.

CONDITIONS OF APPROVAL:

- 1) Each device sold must be reported to the Chief, Weights and Measures by the manufacturer or distributor.
- 2) No device shall be sold for use in trade without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

DESCRIPTION: (suite)

L'imprimante et le clavier peuvent être deux appareils distincts reliés à l'écran cathodique.

L'ordinateur exécute les opérations que lui commande le clavier, interprète les signaux pondéraux provenant des dynamomètres et transmet des instructions à l'imprimante et au dispositif d'affichage à écran cathodique. L'indicateur pondéral visuel fait partie de l'écran cathodique.

ACCESOIRES: Lorsqu'un système utilise deux (2) unités ou plus, un contrôleur principal à écran cathodique peut être utilisé. Ce contrôleur peut effectuer toutes les fonctions associées à chaque dispositif à écran cathodique, sauf l'étalonnage ou le réglage du mécanisme de pesage.

CONDITIONS D'APPROBATION:

- 1) Chaque appareil vendu doit être signalé au chef de la Division des poids et mesures par le fabricant ou le distributeur.
- 2) Aucun appareil destiné à être utilisé dans le commerce ne doit être vendu sans que l'acheteur n'ait été avisé par écrit, avant la vente, que l'appareil n'a reçu qu'une approbation provisoire.

CONDITIONS OF APPROVAL: (Cont'd)

- 3) The manufacturer or distributor is to perform a minimum of three tests (approx. 4 months apart) on each unit installed, and submit a written report on the results obtained, to the Chief, Weights and Measures. The tests required are as outlined, in the Weights and Measures Pre-Approval Test Requirements Guide Part 2.
- 4) This approval expires one year from the date of issue.

Reference No.: G6922-G337

  
Robert Bruce, A/Chief  
Weights and Measures  
Legal Metrology

CONDITIONS D'APPROBATION: (suite)

3) Le fabricant ou le distributeur est tenu de soumettre chaque appareil installé à trois essais au moins (environ tous les 4 mois) et de rendre compte des résultats obtenus dans un rapport écrit au chef des Poids et mesures. Les essais doivent être effectués conformément à l'article 2 du guide des poids et mesures portant sur les essais à effectuer avant de formuler une demande d'approbation.

4) Le présent avis expire un an après sa date de parution.

Référence No.: G6922-G337

  
Robert Bruce, chef intérimaire  
Division des poids et mesures  
Métrieologie légale